



L'Épiphanie

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO E-031

Avis public est par les présentes donné par la soussignée greffière-adjointe de la susdite municipalité que le conseil municipal a adopté lors de la séance publique tenue le 20 août 2025, le *Règlement numéro E-031 décrétant des dépenses, un emprunt et des travaux de reconstruction des fondations et du pavage des rues Roch, Roy et Nelson*.

Ce dernier a été approuvé par les personnes habiles à voter intéressées par la tenue d'un registre le 3 septembre 2025 et a reçu l'approbation ministérielle le 14 octobre 2025.

Ledit règlement est présentement déposé au bureau de la soussignée pour examen par toute personne intéressée, aux heures de bureau, et il entrera en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 15 octobre 2025.

Le greffier-adjoint,

MARTIN CHAPUT